



**PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2025 À 14 HEURES
TRUCHTERSHEIM - MAISON DES SERVICES
SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG)
Le Trèfle – 32 rue des Romains**

Convocation du 1^{er} décembre 2025

Membres en exercices	30 titulaires	Membres présents :	Titulaires 17
	30 suppléants		Suppléants 6

Communauté de communes du Kochersberg :

Titulaires : Claudine HUCKERT, Alain NORTH, Justin VOGEL

Suppléants : Alain HABER, Jean-Charles LAMBERT, Raymond ZILLIOX

Communauté de communes du Pays de la Zorn :

Titulaires : Bernard FREUND, Mireille GOEHRY, Xavier ULRICH

Communauté de communes du Canton d'Erstein :

Titulaires : Benoît DINTRICH, Jean-Pierre ISSENHUTH, Stéphane SCHAAL, Fernand WILLMANN

Eurométropole de Strasbourg :

Titulaires : Jacques BAUR, Danielle DAMBACH, Pia IMBS, Anne-Marie JEAN*, Alain JUND, Michèle KANNENGIESER, René SCHAAL, Françoise SCHAETZEL

Suppléants : Camille BADER, Michèle LECKLER, Laurent ULRICH

*participant en visio (non compté pour le quorum)

Membres absents excusés :

Communauté de communes du Kochersberg :

Titulaires : Alain GROSSKOST

Communauté de communes du Canton d'Erstein :

Titulaires : Marie-Berthe KERN, Denis SCHULTZ

Suppléants : Bernard SCHNEIDERLIN

Eurométropole de Strasbourg :

Titulaires : Vincent DEBES, Marc HOFFSESS, Thierry SCHAAL, Doris TERNOY

Suppléants : Suzanne BROLY, Cécile DELATTRE, Benjamin SOULET, Joël STEFFEN

Membres titulaires absents :

Communauté de communes du Canton d'Erstein : Jean-Jacques BREITEL, Julien KOEGLER

Eurométropole de Strasbourg : Jeanne BARSEGHIAN, Claude FROEHLI, Anne-Pernelle RICHARDOT

2. Convention financière ADEUS 2026 et programme de travail

La convention de travail et de financement entre le syndicat mixte pour le SCOTERS et l'ADEUS a été redéfinie pour 2026, compte tenu de la finalisation de la révision approuvée en décembre 2025.

Le programme de travail partenarial avec l'ADEUS pour 2026 portera notamment sur :

- accompagnement du SM SCOTERS dans la mise en œuvre du SCOTERS révisé et suite à la réinstallation des instances :
 - co-animation et pilotage ADEUS sur le SCOTERS : échanges techniques, présentations aux élus et partenaires, etc. ;
 - suivi et analyse des indicateurs, notamment de consommation foncière : traitement statistique, analyse et qualification, à l'échelle SCOTERS et par EPCI ; accompagnement de secteurs à enjeux ;
 - territorialisation et exploitation à l'échelle du SCOTERS et des EPCI membres de l'enquête modes de vie et de l'enquête mobilité : sensibilisation des élus sur les spécificités locales et les attentes de la population, approfondissement des sujets à enjeux et aspirations des ménages ;
 - poursuite et approfondissement des réflexions sur les enjeux de renaturation, l'accompagnement des centralités et du commerce, la qualité des aménagements.
- valorisation de l'expertise et des travaux divers de l'agence au bénéfice du territoire du SCOTERS et de ses membres, ainsi qu'en lien avec les échelles supra (SCoT voisins, département, Région, transfrontalier) : selon le PTP (Programme de Travail Partenarial) de l'ADEUS pour 2026
- mobilisation des ressources et outils techniques de l'agence (SIG-cartographie, INDESIGN, INTEO, etc.) et de son réseau de partenaires.

La contribution du SCOTERS à l'ADEUS pour 2026 est fixée à 105 000 € pour la réalisation des missions présentées ci-dessus.

*Le comité syndical,
sur proposition de la présidente,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

Charge la présidente du syndicat mixte, de la signature de la convention financière 2026 avec l'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur (ADEUS) pour un montant de 105 000 € et de l'exécution de la présente délibération, qui sera transmise au Préfet du Bas-Rhin.

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le 18 DEC. 2025
La publication le 18 DEC. 2025
Strasbourg, le 18 DEC. 2025

Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20251218-445-DE
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

La Présidente
Pia IMBS

La secrétaire de séance
Ève ZIMMERMANN



Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20251218-445-DE
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025